

Mr Jean Castex
Président Directeur Général
du Groupe Public ferroviaire unifié
2 place aux Etoiles
93200 La Plaine St Denis

A St-Denis, le 7 juillet 2026

Objet : Préavis de grève

Monsieur le Président Directeur Général,

La tension sociale au sein du Groupe SNCF n'est pas redescendue et oblige la fédération SUD-Rail à déposer un préavis de grève dans le cadre de la Demande de Concertation Immédiate déposée le 16 juin 2026. Les exigences sociales, revendiquées par des milliers de cheminotes et cheminots le 10 juin, n'ont pas trouvé de réponses du côté de la direction SNCF lors de la table ronde du 23 juin. La réunion de conciliation du 17 juin 2026 avec notre organisation syndicale a, quant à elle, permis au DRH du Groupe de nous invectiver dans le cadre de notre stratégie revendicative sur les suicides / la souffrance au travail.

La stratégie patronale de gagner du temps afin qu'une trêve estivale affaiblisse la colère des cheminotes et cheminots, est balayée par les épisodes caniculaires qui réaffirment l'utilité sociale de notre corps social et l'impérieuse nécessité d'arrêter d'exploser le Groupe SNCF et de renforcer un service public ferroviaire. Les cheminots et cheminotes, qui font leur maximum pour maintenir la production en toute sécurité et dans l'intérêt collectif, attendent plus qu'un sms ou une gratification exceptionnelle.

Monsieur le PDG, **la fédération SUD-Rail prend ses responsabilités en déposant ce préavis de grève dans cette période si particulière.** Nous considérons qu'il est encore nécessaire de poursuivre les négociations entamées ces dernières semaines et de lancer un message plus fort à nos collègues. Officiellement, nous vous alertons que l'accumulation des réorganisations, des problèmes de production, des iniquités en matière de conditions de travail, des tensions dans la société avec les périodes caniculaires, des futures annonces concernant le rapport financier semestriel 2026 ... est un terrain plus que propice à une mobilisation collective dans plusieurs filières, régions ...

Ainsi, conformément à l'article L.2512-2 du Code du travail, la fédération SUD-Rail dépose un préavis de grève couvrant l'ensemble des salarié.es du Groupe Public Unifié SNCF.

Ce préavis débutera le lundi 13 juillet 2026 à 00h01 et prendra fin le dimanche 13 septembre 2026 à 23h00.

Ce préavis est motivé par les revendications suivantes :

- **Salaires** : augmentation générale des salaires, revalorisation des primes de travail, mesures salariales pérennes pour faire face à la baisse subie du pouvoir d'achat ...
- **Unité sociale** : le maintien de l'intégralité des droits pour l'ensemble des cheminotes et cheminots et l'extension dans toutes les filiales Voyageurs et Fret. Nous attendons également des engagements concernant le maintien des parcours professionnels, une vraie politique de l'emploi en territoire qui facilitera une Gestion Prévisionnelle des Emplois dans l'intérêt des cheminot-es du Groupe SNCF.
- **Arrêt de toutes les restructurations**, nationales et locales, qui portent atteinte à la santé morale et physique des salarié-es.

Dans l'attente d'être reçu-es, veuillez recevoir, Monsieur le Président, nos salutations syndicales.

Pour la fédération SUD-Rail

Julien TROCCAZ

Fabien VILLEDIEU

